



Communiqué Information réglementée

Aix-en-Provence, le 06 août 2026

CRCAM Alpes Provence : Modalités de mise à disposition du rapport financier semestriel 2026

Le Crédit Agricole Alpes Provence vous informe que le document est disponible sur son site Internet : www.ca-alpesprovence.fr et a été transmis à l'Autorité des Marchés Financiers.

Lien direct vers la rubrique « Informations réglementées » :

<https://www.credit-agricole.fr/ca-alpesprovence/particulier/informations/infos-reglementees.html>